

L'offre AGE D'OR SERVICES s'inscrit dans le cadre de la loi N° 2005-8421 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne. Les prestations AGE D'OR SERVICES peuvent bénéficier d'une TVA réduite et peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt de 50% des sommes dépensées par an et par foyer fiscal. Les conditions et plafonds en vigueur sont disponibles à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts et dans la circulaire du 11 avril 2019 du ministère des économies et des finances.



### Crédit d'impôt\* 50%

\* cf. art. 199 sexdecies du code général des impôts et à la circulaire du 11 avril 2019 du ministère de l'économie et des finances.



### TVA réduite selon taux en vigueur\*\*

\*\*cf. art. 279 et 278-0 bis D du code général des impôts.

Les moyens de paiement sont diversifiés :  
chèque, prélèvement, virement, chèque Sortir Plus...

*Les paiements en espèces n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt.*

**Financez vos prestations  
avec les Chèques emploi  
service préfinancés**



### ÉVALUATION DES BESOINS ET DEVIS GRATUIT

Votre agence vous remet gratuitement un devis pour les prestations, ou ensemble de prestations, dont le prix mensuel est supérieur ou égal à 100 euros (toutes taxes comprises), ou quel que soit le prix des prestations, à votre demande.

## Réclamation et Règlement des litiges

En cas de réclamation, le Bénéficiaire doit contacter son référent ÂGE D'OR SERVICES ou peut écrire directement au franchiseur :

**L'ÂGE D'OR EXPANSION - Direction Qualité  
12 rue du Ravelin - 10 000 TROYES**

Si dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de l'envoi de sa réclamation, le Bénéficiaire n'a pas de réponses ou la réponse à sa demande ne le satisfait pas, il pourra alors saisir la Commission de Médiation Franchise-Consommateurs (MFC) dont les coordonnées se trouvent sur le site [www.agedorservices.com](http://www.agedorservices.com).

En cas d'échec de la médiation le Bénéficiaire pourra saisir la justice.

La liste des personnes qualifiées en cas de litige sur le département est remise en complément du livret d'accueil remis au bénéficiaire.

Tout différend touchant à l'interprétation ou à l'exécution du Contrat sera porté devant le tribunal compétent.

## Horaires d'interventions et tarifs

Interventions possibles de 7h00 à 19h00.  
Majoration de 50% pour les dimanches et jours fériés et sur les interventions de 21h à 7h.  
**Pour toute commande annulée moins de 48 heures à l'avance : la prestation est due.**

### AGE D'OR SERVICES VANNES

Entreprise indépendante  
franchisée EURL S2P - Capital  
de 7 622.45€ Siren  
414236315 - RCS VANNES  
Agrément SAP 414236315 délivré(e)  
par la Directe de VANNES  
N° Finess 560027369

Autorisation préfectorale du 07/10/2016



## TARIFS 2021

Valables du 01/01/2021 au 31/12/2021

## Agence de VANNES



**78 bis Avenue du 4 Août 1944  
5600 VANNES**

**02.97.47.55.30**

[vannes@agedorservices.com](mailto:vannes@agedorservices.com)

<https://vannes.agedorservices.com/>

### Horaires des accueils physiques :

**Du lundi au vendredi : 09h00 à 12h30 / 13h30 à 17h00**  
**Ou sur rendez-vous**

### Accueil téléphonique :

**Sur répondeur enregistreur téléphonique en dehors de ces jours et heures**





Votre agence de VANNES  
Tél : 02 97 47 55 30

### Entretien du domicile

Entretien du cadre de vie, entretien du linge...

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus*
<b>1 heure**</b>	21.90€*	<b>24.09€</b>

Minimum de facturation : 1h \*\*

Au-delà : facturation au temps réel

### Assistance à la personne

Aide au lever, à la toilette, au repas...

	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus
<b>1 heure**</b>	22.38€*	<b>24.09€</b>

Minimum de facturation : 1h\*\*

Au-delà : facturation au temps réel

\*\*Facturation à la 1/2h : 19.97 € TTC

#### Intervention en mode prestataire :

- **Aucun frais d'inscription + Aucun frais de dossiers**
- **Frais de gestion : 3.08€ mensuel TTC  
2.57 HT (TVA 20%)**

#### Frais de déplacement\*:

**Forfait ville : 10.73€ TTC** (Au-delà de 15 km roulés :  
+ 0.72€ TTC du km roulé)

\*Le taux de TVA est réduit à 5,5% pour les personnes âgées, dépendantes ou en situation de handicap, soit un tarif de 22.83€ HT et 24.09 € TTC/heure.

<sup>1</sup> Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, la prestation de livraison de repas ou d'accompagnement ou de livraison de courses ou de collecte et livraison à domicile de linge repassé n'est éligible au crédit d'impôt que si celle-ci constitue un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable. Dès lors le client doit avoir consommé au moins une activité exercée à son domicile à titre principal pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible.

ENTRETIEN DU DOMICILE / ASSISTANCE A LA PERSONNE

ACCOMPAGNEMENT / LIVRAISONS DE COURSES / LIVRAISON DE REPAS

### Accompagnement véhiculé<sup>1</sup>

Avec nos véhicules (départ agence/retour agence)

	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus
<b>1 heure</b>	33.78€*	<b>35.64€</b>
<b>1 heure TPMR</b>	36.04€*	<b>38.02€</b>

### Accompagnement au bras<sup>1</sup>

	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus
<b>1 heure</b>	22.83€*	<b>24.09€</b>

\*Minimum de facturation : 1h

Au-delà : facturation au temps réel

### Livraison de courses<sup>1</sup>

Alimentaires, non-alimentaires, médicaments...

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus
<b>1 heure</b>	21.90€*	<b>24.09€</b>

\*Minimum de facturation : 1h

Au-delà : facturation au temps réel

### Livraison de repas<sup>1</sup>

Les menus sont préparés par notre partenaire, dans un souci d'équilibre et de variété alimentaire

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus
<b>Déjeuner</b>	11.25€	<b>11.49 €</b>
<b>Dîner</b>	10.38€	<b>9.50 €</b>
<b>Déjeuner+ Dîner</b>	21.63€	<b>20.42 €</b>

Tous nos prix s'entendent hors crédit d'impôts de 50% (Selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts).

### Bricolage<sup>2</sup>

Fixer une rampe, une tringle, changer un joint ou une ampoule, déboucher un évier, monter un meuble en kit, installer des barres d'appui...

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus
<b>1 heure</b>	39.15€*	<b>43.06€</b>
<b>Forfait déchetterie</b>	13.61€*	<b>14.97€</b>

\*Minimum de facturation : 1h

Au-delà : facturation au temps réel

### Jardinage<sup>2</sup>

Tondre une pelouse, tailler des arbustes, des haies, entretenir des plates-bandes, planter, repoter...

	Prix HT	Prix TTC TVA 20% inclus
<b>1 heure</b>	35.88€*	<b>43.06€</b>
<b>Forfait déchetterie</b>	12.48€*	<b>14.97€</b>

\*Minimum de facturation : 1h

Au-delà : facturation au temps réel

### Assistance administrative

Réalisée par une conseillère ESF et une TISF

Classement, rangement, tri, traitement (Factures, aide budgétaire)

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus
<b>1 heure</b>	29.96€*	<b>32.96€</b>

<sup>2</sup> Activités relevant de l'article D. 7231-1 du Code du travail

BRICOLAGE / JARDINAGE